



BOYCOTT DES ENTRETIENS STOP AU MASSACRE !!

Une fois encore la DGFIP est à la pointe des suppressions d'emplois très au-delà du non remplacement d'un départ à la retraite sur deux.

Comme si cela ne suffisait pas, cette année elle supportera même la plus grande part des suppressions de la Fonction Publique d'État.

Plus globalement, les années se succèdent avec toujours la même logique : **des efforts exigés sans contrepartie, ni perspectives positives pour l'avenir** :

- gel des salaires et des maigres mesures du PPCR ;
- durcissement des règles de gestion ;
- intensification du travail et perte de maîtrise ;
- missions en berne et recul du Service Public... quand ils ne sont pas directement menacés.

Si des disparités peuvent exister, le constat se généralise. Assiette, recouvrement, contrôle fiscal, comptes publics ou missions support... demain est fait d'inquiétudes pour la plupart des collègues.

Par exemple, que le contrôle fiscal, hier officiellement « sanctuarisé », soit aujourd'hui sournoisement remis en cause en dit long sur la politique de renoncements et d'abandons de notre Direction Générale, alors que la fraude fiscale est évaluée entre 60 et 80 milliards d'euros.

Et vous voici donc, dans ce contexte, invités à l'entretien d'évaluation où sera jugée votre « manière de servir » !

Mais à quand une évaluation des choix mis en œuvre ces dernières années tant au plan national que local ? Mais à quand une évaluation de la capacité de notre administration à gérer les missions qui lui incombent et les réorganisations qu'elle impose avec « autorité » ?

Un directeur a beau reconnaître que « l'on » a sans doute trop supprimé d'emplois dans tel ou tel service... les conséquences restent pour les seuls personnels sommés de rendre des comptes journaliers.

Nous appelons donc les personnels à boycotter cette année les entretiens d'évaluation de manière plus massive encore.

Il s'agit bien évidemment de protester contre l'avenir noir que veulent nous dessiner Ministère et Direction Générale.

Mais il s'agit surtout de s'offrir une possibilité d'exiger d'être reconnus et entendus.

Plutôt que de juger l'implication personnelle qu'il n'est pas prévu de récompenser, même chichement (plus de réduction de cadence d'avancement), c'est d'un véritable bilan contradictoire de l'état de notre administration au regard des missions et des conditions de travail dont nous avons besoin.

Pour nous inviter dans les choix touchant à notre avenir et à celui des missions :

LE BOYCOTT C'EST SIMPLE, C'EST EFFICACE !!!

.../...

BOYCOTTER ? C'EST TOUT SIMPLE...

L'action de boycott, ne vous prive en aucune façon, bien au contraire, de contester votre évaluation via le recours hiérarchique puis le recours en CAPL et en CAPN.

L'évaluateur est tenu de vous proposer, par écrit, une date d'entretien.

Pour boycotter celui-ci, il vous suffit de répondre par le message suivant :

« Je vous informe que dans le cadre d'une action collective, je ne participerai pas à l'entretien auquel vous m'avez convié ».

Lors de la seconde invitation, il suffit de retourner le message :

«Je vous confirme ma non-participation pour le motif indiqué dans la précédente réponse ».

En cas d'interrogations ou de difficultés rencontrées, n'hésitez pas à contacter un de nos représentants.